



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2024

Date de la convocation 14 Juin 2024

Conseillers en exercice : 11

Conseillers présents : 09

Conseillers votants : 09

Etaient présents : Francis BOIZUMAULT, Christian PERTUS, Laurence BERNARD, Frédéric BOISSINOT, Alain GUESDON, Jean-Marc THUAU, Jean Pierre SEGUIN, Sonia BLIECK, Caroline GERVIER

Etaient absentes: Sandrine MARTIN, Francine CHENU

Etai(ent) excusé(s) avec pouvoirs : Néant

A été nommée Secrétaire de séance : Laurence BERNARD

L'An deux mille vingt-quatre et le 20 Juin à 20 heures 30, le conseil municipal de la commune d'ANNEPONT, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Francis BOIZUMAULT.

Ordre du jour :

- **Délibération : Affiliation du Syndicat mixte pour le SCoT La Rochelle Aunis au Centre de Gestion de la FPT17**
- **Délibération : Modification des statuts du SDEER**
- **Délibération : Demande de subvention au Département pour l'aménagement du local communal**
- **Travaux de voirie sur chemin communal « Maine Moreau », « Les Blanchardières »**
- **Préparation du 14 Juillet**
- **Préparation du bureau de vote pour les élections législatives**
- **Questions diverses**

Approbation du procès-verbal de la séance du 12 Avril 2024

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et soumet à approbation le procès-verbal de la séance du 12 Avril 2024.

Après lecture, il n'y a pas d'observations. Ce dernier est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

Délibération D2024062001 : Affiliation du Syndicat mixte pour le SCoT La Rochelle Aunis au Centre de Gestion de la FPT17

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au conseil : 11

En exercice : 11

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt juin à 20 H 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie, sous

Présents : 09 la présidence de Monsieur BOIZUMAUULT Francis, Maire.
Votants : 09 **PRÉSENTS** : M. BOIZUMAUULT Francis, M. PERTUS Christian, M. BOISSINOT
DATE DE CONVOCATION : Frédéric, THUAU Jean-Marc, M. GUESDON Alain, Mme BLIECK Sonia,
14/06/2024 M. SEGUIN Jean-Pierre, Mme GERVIER Caroline, Mme BERNARD Laurence
Nombre de suffrages exprimés :
Pour : 09 **ABSENTES EXCUSEES** : Mme CHENU Francine, Mme MARTIN Sandrine.
Contre : 0
Abstention : 0 Mme BERNARD Laurence a été élue secrétaire de séance.

Le Syndicat Mixte pour le SCoT La Rochelle Aunis a sollicité son affiliation volontaire au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Charente-Maritime.

Conformément au Code Général de la Fonction Publique et au décret n°85-643 du 26 juin 1985, la consultation des Collectivités et Etablissements Publics affiliés au CDG17 est nécessaire préalablement à l'acceptation de cette demande d'affiliation au 1^{er} janvier 2025.

Il convient donc que le Conseil Municipal donne son avis sur cette demande d'affiliation.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable.

Délibération D2024062002 : Modification des statuts du SDEER

NOMBRE DE MEMBRES L'an deux mille vingt-quatre, le vingt juin à 20 H 30, le conseil municipal
Afférents au conseil : 11 de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
En exercice : 11 prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie, sous
Présents : 09 la présidence de Monsieur BOIZUMAUULT Francis, Maire.
Votants : 09 **PRÉSENTS** : M. BOIZUMAUULT Francis, M. PERTUS Christian, M. BOISSINOT
DATE DE CONVOCATION : Frédéric, THUAU Jean-Marc, M. GUESDON Alain, Mme BLIECK Sonia,
14/06/2024 M. SEGUIN Jean-Pierre, Mme GERVIER Caroline, Mme BERNARD Laurence
Nombre de suffrages exprimés :
Pour : 09 **ABSENTES EXCUSEES** : Mme CHENU Francine, Mme MARTIN Sandrine
Contre : 0
Abstention : 0 Mme BERNARD Laurence a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le maire rappelle que les statuts du Syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural de la Charente-Maritime (SDEER) ont été définis par l'arrêté préfectoral n° 17-2022-03-31-00001 du 31 mars 2022, date de leur dernière modification (la création du SDEER datant de 1949).

Lors de sa réunion du 8 avril 2024, le Comité syndical du SDEER a délibéré pour faire modifier les statuts du SDEER dans le but que les groupements et établissements des communes membres du SDEER puissent bénéficier du service d'accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Monsieur le maire donne lecture de la délibération du SDEER et de cette modification qui consiste à amender les statuts du SDEER comme suit :

- A l'article 2, après le deuxième alinéa du paragraphe consacré aux « *Activités accessoires* », il est proposé de modifier l'alinéa suivant :

« *Sur demande des collectivités membres, de leurs groupements et de leurs établissements, le Syndicat peut accompagner leurs interventions et investissements dans le domaine de la maîtrise de la demande en énergie et plus particulièrement dans le domaine de la performance énergétique de l'éclairage public, des bâtiments et des équipements publics, de l'achat d'énergies et du suivi et de l'optimisation des consommations énergétiques.* »

Le Conseil municipal, après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Donne un avis favorable au projet de modification des statuts du Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural de la Charente-Maritime, tel qu'il a été voté par son Comité syndical le 8 avril 2024.**

Délibération D2024062003 : Demande de subvention au Département pour l'aménagement du local communal

NOMBRE DE MEMBRES
Afférents au conseil : 11
En exercice : 11
Présents : 09
Votants : 09
DATE DE CONVOCATION :
14/06/2024
Nombre de suffrages exprimés :
Pour : 09
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt juin à 20 H 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie, sous la présidence de Monsieur BOIZUMAULT Francis, Maire.

PRESENTS : M. BOIZUMAULT Francis, M. PERTUS Christian, M. BOISSINOT Frédéric, THUAU Jean-Marc, M. GUESDON Alain, Mme BLIECK Sonia, M. SEGUIN Jean-Pierre, Mme GERVIER Caroline, Mme BERNARD Laurence

ABSENTEES EXCUSEES : Mme CHENU Francine, Mme MARTIN Sandrine

Mme BERNARD Laurence a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que dans le cadre de la rénovation d'un bâtiment situé Domaine du Moulin, la partie aménagée en local communal peut bénéficier d'une subvention du Département au titre du fonds de revitalisation des petites communes.

Le montant de cet aménagement s'élève à 49 768,00 € HT soit 59 721,60 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver le projet d'aménagement d'un local communal situé Domaine du Moulin.
- De solliciter pour ce projet une subvention auprès du Département au titre du fonds de revitalisation des petites communes.
- D'adopter le plan de financement joint en annexe.
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2024

PLAN DE FINANCEMENT

- Coût total HT des travaux	49 768,00 €
- Subvention du Département sollicitée au taux de 55 %.....	27 372,40 €
- Solde autofinancement	22 395,60 €

Travaux de voirie sur chemin communal « Maine Moreau », « Les Blanchardières »

Suite aux intempéries de ces derniers mois, les chaussées de certains chemins ruraux ont beaucoup souffert, des trous se sont formés.

Ces travaux doivent se faire impérativement avant l'hiver.

Concernant le hameau des « Blanchardières » :

- Elargir le chemin des Blanchardières à 2 endroits : les parcelles ZC31 à ZC33 et les parcelles ZC41 à ZC43
- Prévoir une stabilisation des bordures (les 2 côtés) de la parcelle ZB104 reliant le chemin des Blanchardières à la départementale D230

Concernant le « Maine moreau » :

- Réparer la voie qui s'est effondrée et envisager un système pour l'évacuation de l'eau, parcelle ZB39

Préparation du 14 Juillet

Madame Martin Sandrine est en charge de trouver divers éléments de décoration.

Préparation du bureau de vote pour les élections législatives

Elections législatives du 30 juin :

- 8h-12h : BOISSINOT F // GERVIER C // THUAU JM

- 12h-16h : BOIZUMAULT F // SEGUIN JP // BLIECK S
- 16H-18H +dépouillement : BERNARD L // CHENU F // PERTUS C

Elections législatives du 07 juillet :

- 8h-12h : BOISSINOT F // BLIECK S // THUAU JM
- 12h-16h : GUESDON A // PERTUS C // SEGUIN JP
- 16h-18h +dépouillement : BERNARD L // CHENU F // BOIZUMAULT F

Questions diverses

- ✓ L'assureur Groupama a informé la commune d'une modification de certaines clauses du contrat souscrit sans augmentation de tarifs (cyberattaque, séisme...)
- ✓ Un point est fait sur la construction de la nouvelle école
- ✓ Le début de l'installation du parcours de santé est prévu le 25 juin

La séance est levée à 22h30

**Le Maire,
Monsieur Francis BOIZUMAULT**



**La secrétaire de séance,
Madame Laurence BERNARD**

